

CARMIGNAC SÉCURITÉ : LA LETTRE DES GÉRANTS

14/04/2025 | MARIE-ANNE ALLIER, AYMERIC GUEDY

+0,73%

Performance du fonds au 1^{er} trimestre contre +0,70% pour son indicateur de référence¹ (part AW EUR Acc).

+4,58%

Performance du Fonds sur 1 an vs +4,00% pour son indicateur de référence (part AW EUR Acc).

1^{er} quartile

De sa catégorie Morningstar² sur 1, 2, 3, 5, 10 et 20 ans (catégorie: EUR Diversified Bond – Short Term - part AW EUR Acc).

Sur le premier trimestre 2025, **Carmignac Sécurité** a réalisé une performance de +0,73% contre +0,70% pour son indicateur de référence.

REVUE DE MARCHÉ ET PRINCIPAUX MOUVEMENTS

La volatilité est de retour sur les marchés, notamment ravivée par un D. Trump décomplexé et déterminé à redessiner l'ordre mondial à travers son slogan « America first ». Tout d'abord, en forçant V. Zelensky à rejoindre la table des négociations, marquée par une absence humiliante de l'Europe. Puis, en déclenchant une guerre commerciale sans précédent dans l'histoire moderne. Ces deux électrochocs majeurs pour l'Europe ne peuvent qu'aboutir à plus d'indépendance européenne, notamment sur le plan militaire, et donc à davantage de dépenses. Ce sursaut a déjà commencé en Allemagne. Le nouveau chancelier F. Merz a réussi à faire voter, contre toute attente et avant même la formation du nouveau parlement, un plan de relance budgétaire qui n'a d'égal que le plan Marshall d'après-guerre et le plan de réunification des années 1990. Après seize années d'orthodoxie budgétaire et deux années de récession, il débloque 500 milliards d'euros de dépenses en infrastructures et allège considérablement les freins budgétaires constitutionnels dans le secteur de la défense. La BCE a, pour sa part, poursuivi son cycle de baisses des taux, les faisant atteindre désormais 2,5 %. Elle est confortée par le retour de l'inflation à la cible d'ici la fin d'année, et alerte face aux risques à la baisse que pose la guerre commerciale pour la croissance européenne.

Dans ce contexte, les taux allemands ont enregistré une hausse record à la suite de l'annonce du nouveau plan Merz. Le taux à 10 ans a bondi de plus de 40 points de base en 24 heures, soit approximativement la hausse enregistrée au cours du trimestre. La courbe s'est fortement pentifiée, le taux à deux ans restant relativement stable sur la période. En effet, les mesures budgétaires allemandes marquent un véritable tournant pour la croissance outre-Rhin, qui pourrait désormais atteindre 2 % d'ici 2027. Toutefois, celles-ci prendront du temps à se déployer et les tarifs menacent les perspectives de croissance à court terme, ouvrant la voie à davantage de baisses de taux de la part d'une BCE toutefois plus réactive que proactive.

Soutenues par les révisions à la hausse de la croissance à moyen terme en Europe, les marges de crédit ont, elles aussi, fait preuve de résilience, augmentant de seulement 5 points de base sur les obligations à haut rendement et baissant même de 5 points de base sur les obligations d'État italiennes à 10 ans. À l'inverse, les taux américains ont nettement chuté de 37 points de base sur la partie à 10 ans, les coupes budgétaires et la guerre commerciale érodant l'exceptionnalisme américain qui prévalait ces dernières années.

REVUE DE LA PERFORMANCE

Le portage reste la principale source de performance pour Carmignac Sécurité. Avec un rendement à maturité oscillant entre 3,5% et 4% au cours du trimestre, il a contribué à l'essentiel de la performance trimestrielle. La duration du Fonds est restée dans une fourchette restreinte, entre 1,6 et 2,2, concentrée majoritairement sur les maturités courtes, c'est-à-dire inférieures à 5 ans. Ainsi, la hausse des taux de longue maturité n'a eu que peu d'impact sur la performance du Fonds. Celui-ci a même été plus que compensé par la compression des marges de crédit au sein de la poche crédit, qui a privilégié les secteurs de la finance et de l'énergie, ainsi que les CLOs dans une moindre mesure.

PERSPECTIVES

Les premiers jours du second trimestre sont marqués par le passage à l'acte de Donald Trump lors du « Liberation Day ». Les barrières douanières annoncées sont finalement supérieures aux attentes, avec 20% en Europe, et 74% en Chine, surélevés à 104% quelques jours plus tard, auxquels la Chine a répondu par des droits de douane de 84%. La guerre commerciale est donc lancée, créant une ruée vers les actifs refuges, à savoir principalement les obligations courtes allemandes et l'or, et des ventes massives sur les actifs risqués, aussi bien actions, que crédit et émergents? Les bons du Trésor américain sont quant à eux pris en tenaille entre le risque d'inflation et le risque de récession. Dans cet environnement historiquement incertain et volatil, Carmignac Sécurité s'appuie sur deux sources de stabilité/visibilité. Tout d'abord, une construction de portefeuille équilibrée combinant près de deux tiers des actifs investis en obligations d'entreprises offrant un rendement attractif, essentiellement de bonne notation et de courte maturité, contrebalancés par près de 30% investis en marchés monétaires ou équivalents cash, des positions de pentification de courbe, une duration légèrement inférieure à 2 et des protections crédit sur le haut rendement. Et enfin, un portage toujours attractif, le rendement moyen à maturité du Fonds étant proche de 4%.

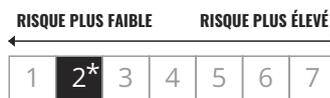
Source : Carmignac, Bloomberg, 31/03/2025. Performance de la part AW EUR acc, code ISIN : FR0010149120. ¹Indicateur de référence : ICE BofA ML 1-3 ans All Euro Government Index. ²Catégorie Morningstar : EUR Obligations Diversifiées - Court Terme, 31/03/2025.

CARMIGNAC SÉCURITÉ AW EUR ACC

(ISIN: FR0010149120)

Classification SFDR*** :

Article **8**



Durée minimum de placement recommandée*



PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **LIQUIDITÉ** : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions. **RISQUE DE CONTREPARTIE** : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles. **RISQUE LIÉ À L'UTILISATION DES PRODUITS DÉRIVÉS** : Ces produits comportent des risques de pertes spécifiques.

Risques inhérents

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Risque de perte en capital : Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Durée minimum de placement recommandée : Cette part/classe pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le délai recommandé. Cette référence au profil d'investisseur ne constitue pas un conseil en investissement. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un OPCVM dépend de votre situation personnelle et doit être envisagé au regard de votre portefeuille global.

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

La catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou ceux qui ne remplissent les conditions ni de l'article 8 ni de l'article 9 et dont la stratégie d'investissement ne prend pas en compte les facteurs ESG. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

FRAIS

Coûts d'entrée : 1,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

Coûts de sortie : Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,11% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

Commissions liées aux résultats : Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

Coûts de transaction : 0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

Précompte mobilier : Imposition des dividendes chaque année (via le calculateur)

Taxe à la sortie : 30% sur les revenus de créance

Taxe sur Opération Boursière (TOB) : ?

Frais de conversion : 0%

PERFORMANCES (ISIN: FR0010149120)

Performances par année civile (en %)	2016	2017	2018	2019	2020
Carmignac Sécurité	+2.1 %	+0.0 %	-3.0 %	+3.6 %	+2.0 %
Indicateur de référence	+0.3 %	-0.4 %	-0.3 %	+0.1 %	-0.2 %

Performances par année civile (en %)	2021	2022	2023	2024	2025
Carmignac Sécurité	+0.2 %	-4.8 %	+4.1 %	+5.3 %	+0.7 %
Indicateur de référence	-0.7 %	-4.8 %	+3.4 %	+3.2 %	+0.7 %

Performances annualisées	3 ans	5 ans	10 ans
Carmignac Sécurité	+3.2 %	+2.4 %	+0.9 %
Indicateur de référence	+1.1 %	+0.4 %	+0.1 %

Source : Carmignac au 31 mars 2025.

Les performances et valeurs passées ne préjugent pas des performances et valeurs futures. Les performances sont nettes de tout frais à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie et sont obtenues après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge. Lorsque la devise diffère de la vôtre, un risque de change existe pouvant entraîner une diminution de la valeur. La devise de référence du fonds/compartiment est EUR.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. A destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique.

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your Interest" est un slogan associé à la marque Carmignac.

Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le prospectus, le KID, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KID doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le KID avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfin.be.

En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part.

Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM.

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)